

Pour diffusion immédiate

le 26 août 2014

Les profits de 62 millions \$ de postes canada prouvent l'inutilité de ses compressions

OTTAWA – Les profits que vient d'annoncer Postes Canada confirment ce que disent depuis le début les travailleuses et travailleurs des postes : au lieu de compressions, examinons les autres options.

« Postes Canada a été rentable presque sans faute au cours des 20 dernières années. Donc, le genre de compression que Postes Canada et les conservateurs tentent de nous imposer sont tout à fait inutiles, » affirme Denis Lemelin, président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

« Postes Canada doit emboiter le pas au reste du monde en améliorant le service postal, et non pas en réduisant les services. »

Pour justifier ses compressions, Postes Canada prend appui sur un rapport du Conference Board, paru en 2013, qui annonçait une baisse des volumes de courrier traditionnel qui entraînerait la ruine du service postal. Or, depuis la parution du rapport, la société d'État affiche des volumes de courrier plus élevés et des pertes de revenu moins élevées que prévu, y compris des profits en 2012.

Le rapport du Conference Board prédisait notamment que Postes Canada subirait en 2014 une perte de 400 millions de dollars, ce qui fait contraste avec les profits qu'elle vient d'annoncer.

« Le chiffre de “un milliard de dollars d'ici 2020” qui sert de prétexte aux conservateurs pour s'en prendre au service postal public provient d'un rapport dont les prévisions se sont révélées inexactes jusqu'ici, » affirme M. Lemelin.

« Les propres rapports annuels de Postes Canada le confirment : le Conference Board s'est trompé sur les résultats de 2012, puis de nouveau sur ceux de 2013, et il se trompe encore dans le cas des résultats de 2014. Ce rapport n'est pas du tout crédible, sans compter que les conservateurs et la direction de Postes Canada ont tort. »

Le STTP préconise la prestation de services bancaires dans les points de vente du service postal, ce qui permettrait d'assurer la viabilité du service postal, tout en offrant des services financiers à une population qui n'y a pas accès. C'est d'ailleurs une idée qui fait de plus en plus son chemin aux États-Unis.

Le Syndicat rappelle que l'anniversaire prochain du Protocole du service postal canadien fournira au gouvernement l'occasion par excellence de consulter la population sur les changements à apporter au service postal.

-30-

Renseignements : Aalya Ahmad, spécialiste des communications du STTP, Téléphone :
613-327-1177; Courriel : aahmad@cupw-sttp.org

/mcmd cope 225/ cd scfp 1979